

Le label Effinergie est officiellement lancé

Les rencontres Energivie qui ont eu lieu fin mars en Alsace ont été l'occasion pour la Région Alsace de lancer officiellement le label français Effinergie et de signer une charte avec l'ADEME et la Fédération Française du Bâtiment d'Alsace.

À l'occasion de la 3^e édition des Rencontres Energivie et du 1^{er} salon du Bâtiment Econome en Energie, qui se sont tenus à Mulhouse du 27 au 30 mars, le label Effinergie a été lancé, par l'association éponyme. Regroupant des collectivités locales, des banques et des acteurs de la filière du bâtiment, l'association à but non lucratif Effinergie a pour objectif la promotion des constructions à basse énergie, soit des bâtiments consommant 50 % d'énergie en moins par rapport à des constructions conventionnelles. L'enjeu est donc de taille. Actuellement, la consommation d'énergie en France pour le chauffage atteint en moyenne 180 à 200 kWh/m²/an. La nouvelle réglementation thermique 2005 fixe à environ 85 kWh/m²/an la consommation maximum de chauffage des logements neufs. Mais l'association Effinergie veut aller plus loin avec ce label « bâtiment basse consommation ». En effet, ce dernier certifiera des bâtiments consommant moins de 50 kWh/m² par an pour les nouvelles constructions et moins de 80 kWh/m² par an pour les rénovations et réhabilitations. Il est prévu que ces exigences soient déclinées et différenciées entre les types de bâtiment d'une part, et selon les zones climatiques d'autre part pour tenir compte des spécificités régionales. Le label se basera sur le référentiel développé par l'association Effinergie dans le cadre du Programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans les bâtiments (PREBAT).

Face à l'émergence de nombreuses initiatives régionales, ce label franco-français doit donc permettre de donner une meilleure visibilité au grand public et à l'ensemble des professionnels grâce à un label uniforme fédéré sous une marque identifiable et reconnue. Il veut être l'équivalent des labels allemands et suisses PassivHaus et Minergie. Mais de nombreux points doivent encore être précisés notamment sur l'articulation de ce label français avec les labels HPE et THPE et avec ses homologues allemands et suisses : les bâtiments construits selon les labels voisins seront-ils systématiquement reconnus par le label Effinergie et inversement ? La question est d'autant plus importante qu'il serait envisagé de faire bénéficier les propriétaires de bâtiments économes d'une exonération de taxes foncières. Ces questions et bien d'autres devraient trouver réponses dans un arrêté à paraître courant 2007.

Les rencontres énergivie ont également été l'occasion pour la région Alsace de signer une charte avec l'ADEME et la Fédération Française du Bâtiment d'Alsace (FFBA). Cette Charte a pour objectif de promouvoir l'efficacité énergétique et la basse consommation dans le bâtiment. Elle prévoit un ensemble de mesures permettant d'organiser la communication, la diffusion d'informations et la formation des professionnels de la filière construction.

Source : Actu-Environnement du 02.04.2007